DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 ST PRIEST CEDEX, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Gants de protection de la marque ERGOS référence: **398071**

Vendu également sous les références commerciales conditionnées de la marque GERIN:
X20500477C -X20500479C -X20500480C-X20500481C -X20500482C -X20500483C
X23300526 - X23300527 - X23300528 - X23300529 / X23300530

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant les normes harmonisées EN 420:2003+A1:2009 et EN 388:2016+A1:2018

- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) reference 0075/021/162/09/18/2028 EXT 02/11/18 Renewal 01 du 13 10 2023 délivrée par le laboratoire notifié n° 0075 :

CTC
4, rue Hermann Frenkel
69367 Lyon cedex 07, France

Fait à Saint Priest, le 10 sept. 26

Signé par et au nom de RG SAFETY
Audrey GIBOULET
Responsable Homologation MDD

A. GIBOULET